



AVIS PUBLIC

Aux citoyens de la municipalité de Saint-Marc-de-Figuery.

Avis public est donné de ce qui suit :

Une séance extraordinaire sera tenue le 19 décembre 2022
à 19h30 à la Maison du citoyen au 10, avenue Michaud.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption du budget de la municipalité pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022
2. Adoption du programme triennal d'immobilisation
3. Adoption du règlement # 2022-254 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2023
4. Levée

Les délibérations et la période de questions lors de cette session porteront exclusivement sur le budget.

Donné à Saint-Marc-de-Figuery ce 23^e jour de novembre 2022.

Martine Lachaine
Directrice générale et
Greffière-trésorière